

Introduction générale

Pierre Muller

Cet ouvrage de la collection **Insee Méthodes** fait suite au colloque organisé par L'Association française de Comptabilité Nationale (ACN) en juin 2017. L'objectif du colloque était de rappeler ce que furent, et sont encore, les apports essentiels de la Comptabilité Nationale (CN), mais également ses limites, confrontée désormais à plusieurs enjeux (environnement, mondialisation, enjeux sociétaux...) auxquels elle ne peut apporter de réponses satisfaisantes qu'au prix de profonds changements. En retour, ceux-ci ouvrent des perspectives novatrices et élargissent considérablement la capacité de la CN à satisfaire des besoins d'information de plus en plus exigeants et étendus. C'est pourquoi le colloque de 2017 avait comme intitulé « **Vertus, limites et perspectives de la Comptabilité nationale** ».

La CN est souvent présentée comme un système d'information destiné à mesurer l'activité économique et les flux de revenus qui en résultent, y compris après redistribution. Dans ce cadre, la notion fondamentale est celle de **production de biens et services**, dont la mesure doit reposer sur des règles et des principes rigoureux. Au demeurant, le PIB, agrégat important du système de CN, mesure la production (nette) réalisée par les différents acteurs économiques au cours d'une année.

Cet objectif est celui qui a été attribué au système dès les premières conceptualisations d'ensemble dans les années 40 et au début des années 50. Sa simplicité n'est qu'apparente dans la mesure où cette représentation chiffrée doit conjuguer plusieurs caractéristiques qui fondent **la pertinence de la CN en tant que système d'information spécifique** : cohérence des évaluations (au sein des acteurs, entre acteurs...), continuité (les données doivent déboucher sur des évolutions ayant un sens), globalité (les mesures doivent prendre en compte « toutes » les activités économiques, légales et même illégales) et respect de normes rigoureuses et formalisées (la normalisation au niveau international s'étant imposée progressivement à l'ensemble des pays de façon à favoriser les comparaisons internationales). C'est pourquoi la construction d'un système de CN s'avère une pratique exigeante, mobilisant une très large gamme d'informations statistiques et comptables. Le travail des comptables nationaux consiste ainsi à procéder à une transformation des données de base pour en produire un système présentant les caractéristiques requises. Dans ce contexte, l'amélioration de **la qualité de l'appareil statistique**, compte tenu d'un souci de cohérence en son sein, constitue un enjeu déterminant quant à la fiabilité et la

robustesse des données produites. En ce sens, la CN a été (et est toujours) un puissant incitateur afin de créer les conditions permettant cette amélioration, notamment dans le domaine des statistiques économiques : mise en place d'instruments transversaux, développement des processus de coordination...

Si l'objectif de représentation chiffrée et cohérente des activités économiques s'est maintenu tout au long de l'histoire de la CN, celle-ci a été confrontée, dès les années 60, à un élargissement des besoins d'information à satisfaire, dans le sens **d'une plus grande complexité et diversité**. Il s'agit en particulier de se donner les moyens d'analyser plus en détail des fonctions ou des activités particulières, avec des cadres et des concepts mieux adaptés, tout en préservant (jusqu'à un certain point) l'articulation avec le cœur du système. Émerge ainsi, dès la fin des années 60 et au cours des années 70, **la notion de comptes satellites**, développée au départ par les comptes nationaux français, par opposition au système central de CN, désormais désigné « cadre central de CN ».

La notion de compte satellite va trouver une reconnaissance internationale grâce au SCN (Système de CN des Nations-Unies) 1993 puis au SCN 2008. Le SEC (version européenne du SCN) 2010 lui accorde quant à lui une portée très large, baptisant « compte satellite » toute tentative consistant à « aller au-delà » du cadre central, en termes de niveau de détail de l'information, de réorganisation de concepts ou d'utilisation de concepts alternatifs, d'ajout d'informations supplémentaires ou d'élargissement à des données non monétaires..., y compris dans le cadre d'expérimentations. Une telle approche ne va pas sans poser problème même si elle a le mérite de bien mettre en exergue les apports potentiellement importants des comptes satellites en termes de réponses à des besoins d'information de plus en plus complexes.

La reconnaissance internationale de la notion de compte satellite est concomitante **du développement du cadre central lui-même**, processus qui s'est parachevé avec la mise en place du SCN 1993 puis du SCN 2008. Ce développement concerne différents aspects déterminants du système (structure comptable, intégration des comptes de patrimoine et de variations de patrimoine, analyse des différents stades de répartition des revenus, élargissement de la notion de FBCF et de capital productif...) et il a permis au cadre central de mieux répondre à un certain nombre de préoccupations importantes, en particulier la prise en compte, certes encore partielle, des impacts des activités économiques sur les ressources naturelles.

Toutes ces évolutions n'empêchent pas que la CN est désormais confrontée à **un ensemble de critiques** quant à la façon dont elle prend en compte (ou ne prend pas en compte) les préoccupations essentielles qui ont surgi depuis plusieurs décennies, qu'il s'agisse des aspects environnementaux et des relations entre économie et nature, de l'articulation entre croissance et bien-être, de la prise en compte, sous ses différents aspects, du contexte de mondialisation, de globalisation et de financiarisation des économies, de l'accélération des changements technologiques... Dit autrement, la CN constituerait avant-tout une technique d'observation ne fournissant qu'une vision réductrice des phénomènes économiques et sociaux alors même que ses concepts et évaluations, en particulier la notion de PIB, ont eu tendance à s'imposer dans le discours et le débat économiques.

La question posée peut alors être formulée et résumée de la façon suivante : le système de CN doit-il intégrer, d'une manière ou d'une autre, **la notion étendue de richesse (ou richesse inclusive) retenue par les économistes**, incluant en particulier le capital humain, le capital social et les différentes composantes du capital naturel (écosystèmes) ? En ce sens, l'idée directrice serait que toutes les sources de bien-être devraient être prises en compte et mesurées par le système de CN, qu'il s'agisse du cadre central lui-même ou de comptes et analyses satellites.

En fait, il apparaît que la réponse à cette question essentielle pour le devenir de la CN est complexe. En tout cas, l'idée d'un système de CN totalement unifié autour d'une notion étendue de richesse, avec en particulier un cadre central bâti sur cette nouvelle approche, n'est certainement pas la voie à suivre. Certes, on peut (doit) envisager un certain nombre d'évolutions du cadre central, s'agissant par exemple du traitement des prélèvements opérés par les activités économiques sur les ressources naturelles renouvelables ou non renouvelables, mais la réponse doit prendre pleinement en compte le processus d'élargissement de l'architecture comptable, avec notamment la notion de comptes satellites mais également les autres formes d'extension du cadre central, comme les analyses complémentaires ou les analyses semi-intégrées.

In fine, cette approche prendra tout son sens à partir du moment où elle sera mise dans la perspective de **l'articulation entre plusieurs sphères (économie, nature, personnes, société)**, dotées chacune de leur propre système d'information, non disjoint par ailleurs des systèmes d'information des autres sphères. Dans ce contexte, le SCN, pivot du système d'information de la sphère « économie », continue à occuper une place importante, en particulier son cadre central, mais à côté d'autres sphères dont il

conviendra de préciser les principales composantes de leur système d'information mais aussi les relations avec les autres sphères, notamment la sphère « économie ».

\$\$

Les cinq premiers articles de l'ouvrage développent plusieurs des points développés plus haut selon une perspective théorique ou conceptuelle. En préalable, l'article d'André Vanoli « **Vertus, limites et perspectives de la CN : une introduction** » fournit une perspective historique riche et très complète du développement de la CN, aussi bien au niveau international que dans le contexte français.

L'article de Claire Plateau « **Les défis et critiques de la CN, un panorama des tentatives de réponse** » propose une synthèse des principaux défis et critiques adressés à la CN et des grandes familles d'approches qui ont pu être développées pour y répondre, avec leurs apports mais aussi leurs limites. Quant à lui, l'article de Didier Blanchet et Marc Fleurbay « **Construire des mesures synthétiques de la croissance inclusive et de sa soutenabilité : que peuvent offrir les comptes nationaux , comment les compléter** » traite de la problématique générale de la mesure de la croissance dite inclusive, intégrant les questions de répartition et les déterminants du bien-être, à court comme à long terme. Dans ce cadre, trois approches sont analysées, plus ou moins articulées à l'approche en termes de comptes nationaux.

L'article de Dominique Durant « **Améliorer le traitement des gains de détention et des pertes sur créances dans les comptes nationaux** » s'interroge sur le traitement des gains et pertes de détention proposé par la CN, qui ne sont pris en compte pour la mesure du revenu que dans le cadre de cas très spécifiques, celui par exemple des écarts de cours réalisés par des intermédiaires de marché sur des opérations sur titres ou devises. Dans ce contexte, l'article propose de développer des analyses complémentaires au cadre central de la CN afin d'améliorer la capacité des comptes nationaux à bien mesurer le revenu, celui notamment du secteur des Ménages. Enfin, l'article de Nicolas Canry « **Comment mesurer le capital humain dans le cadre de la CN** » traite du capital humain, dont le rôle apparaît de plus en plus déterminant dans un contexte de croissance des inégalités, selon une triple perspective : les approches du capital humain dans la théorie économique, les méthodes possibles d'évaluation de ce facteur de production, enfin les différentes pistes afin d'améliorer sa prise en compte dans le système de CN.

L'article de Pierre Muller « **La CN confrontée à des besoins d'information de plus en plus complexes, en contenu et en étendue : quelles réponses, quelles adaptations....** » permet de faire la transition avec les aspects plus opérationnels dans la mise en œuvre de l'élargissement du système de CN en réponse aux nouveaux défis et préoccupations de notre époque. L'article revient en premier lieu sur la façon dont le système s'est enrichi et renouvelé depuis plusieurs décennies. Dans ce cadre, après un rappel des relations entre différents systèmes statistiques et comptables et comptes nationaux, l'article analyse en détail (raisons, objectifs...) la notion de comptes et analyses satellites, y compris au niveau international, en tant que forme essentielle permettant de dépasser un certain nombre de limites inhérentes au cadre central de CN. L'article traite également des autres formes d'élargissement, comme les analyses complémentaires ou semi-intégrées. Toutefois, ces approches ne permettent pas, ou de façon partielle, de répondre aux critiques désormais adressées à la CN quant à la façon dont elle prend en compte (ou ne prend pas en compte) les préoccupations essentielles qui ont surgi depuis plusieurs décennies : questions environnementales et relations entre économie et nature, articulation entre croissance et bien-être, prise en compte du contexte de mondialisation, globalisation et financiarisation des économies, accélération des changements technologiques... Ces préoccupations conduisent en effet à envisager un élargissement encore plus ambitieux du système de CN, articulé autour de plusieurs sphères (économie, nature, personnes, société), chacune dotée d'un système d'information qui lui est propre tout en étant articulé aux systèmes d'information des autres sphères.

L'article de Jérôme Accardo « **Des comptes aux batteries d'indicateurs : niveau de vie, mieux-être et qualité de vie** » propose un examen critique de certaines des tentatives récentes afin de traduire l'ambition d'aller au « delà du PIB ». Dans ce cadre, sont analysées plus particulièrement la décomposition des comptes du secteur des Ménages par catégorie, la prise en compte de la production domestique de services, l'intégration de dimensions non monétaires ou encore la mesure du bien-être subjectif . Si ces travaux contribuent, à des degrés divers, à l'enrichissement du système de CN, ils se heurtent encore à de nombreux obstacles.

L'article d'André Vanoli « **La prise en compte des relations avec la Nature** » traite de la question de la comptabilité des écosystèmes, thème qui fait l'objet d'une grande attention, à titre expérimental, sans toutefois de solution consensuelle pour le moment. Trois approches sont analysées par l'auteur : une première approche visant à une comptabilité complète, en termes physiques mais aussi monétaires, des écosystèmes et

des services d'écosystèmes, une deuxième approche centrée sur une comptabilité en termes physiques uniquement, reposant sur la recherche d'une unité non monétaire de valeur écologique, et une troisième approche partielle se limitant à l'estimation de la dégradation, en termes de coût d'évitement et de restauration, des écosystèmes visant à la prendre en compte dans le système central de CN. Cette dernière approche implique toutefois la mise en place d'un système d'information sur l'état de la nature.

L'article de Claire Plateau « **Des comptes aux batteries d'indicateurs : la question du développement durable** » traite des indicateurs et tableaux de bord destinés à appréhender et mesurer le développement durable, dans ses différentes dimensions, une mesure synthétique rencontrant en la matière de nombreux obstacles. Cette démarche est celle largement suivie depuis la conférence de RIO en 1992, qui a placé en avant la question de développement durable sur les agendas internationaux et encouragé la production de batterie d'indicateurs dont le nombre s'est développé depuis de manière exponentielle. Reste qu'un besoin minimum d'harmonisation de ces approches est nécessaire parce que le développement durable est une question mondiale, avec nécessité de pouvoir comparer entre pays. Deux voies ont été retenues pour cela : une harmonisation de nature conceptuelle développée par les statisticiens et une harmonisation de nature plus politique, avec notamment la liste des indicateurs de développement durable de l'ONU qui sert de référentiel commun.

Trois articles de ce volume « Insee Méthodes » abordent les conséquences pour les comptes nationaux du développement de la globalisation et de la mondialisation. Il s'agit en premier lieu de l'article d'Elisabeth Kremp, Ronan Mahieu et Guillaume Houriez « **L'évolution de la notion économique d'entreprise : des groupes aux entreprises profilées** » sur l'évolution de la notion économique d'entreprise et les conséquences qui pourraient en résulter pour le système de CN. L'assimilation de l'entreprise, au sens du règlement européen (1993) sur les unités statistiques, à l'unité légale présente en effet de moins en moins de pertinence compte tenu de la perte croissante d'autonomie de cette dernière. Dans ce contexte, les statisticiens français ont développé la notion d'entreprise profilée, regroupement d'unités légales permettant d'articuler le critère d'une autonomie de décision avec l'organisation de plus en plus répandue des entreprises en groupe. La description du système productif sur la base des entités profilées s'en trouve profondément modifiée en regard de celle reposant sur les unités légales. Toutefois, l'intégration de la notion d'entreprise profilée dans le système de CN se heurte à plusieurs difficultés, s'agissant en particulier de l'unité de référence pour les comptes de branches dans le cadre du tableau « entrées-sorties (TES) ».

L'article de Ronan Mahieu et Christophe Bellégo « **La place d'Internet dans la description et l'analyse de l'économie** » traite en effet de la place d'Internet dans la description et l'analyse de l'économie. En premier lieu, l'article propose une typologie des services Internet, de la vente en ligne à l'économie collaborative, sous ses différentes formes, en passant par l'e-commerce et la mise en relation de particuliers et d'informations. L'article analyse ensuite les conséquences d'Internet sur les prix à la consommation et leur mesure, de même que sur le niveau du PIB, qui paraît assez limité au stade actuel.

Enfin, l'article de François Lequiller « **Où sont situées les activités dans les comptes nationaux ? Le cas des entreprises multinationales** » se penche sur la question de la détermination de la localisation des activités productives dans un contexte de développement des activités des entreprises multinationales. Ce contexte pose des difficultés d'autant plus ardues à la CN qu'il s'articule, en particulier, à deux autres dimensions, à savoir le développement de processus d'optimisation fiscale en plus de l'optimisation strictement économique (avantages comparatifs) et celui de la composante immatérielle du capital. Certains sont conduits à conclure que le système traditionnel de CN ne présenterait plus la même pertinence, ou même plus de pertinence du tout, ce que réfute l'auteur en proposant des solutions originales de traitement selon différents cas de figure.

Quatre articles traitent des relations entre le système de CN et d'autres systèmes comptables. Il s'agit en premier lieu des relations avec la Comptabilité d'Entreprise (CE). Celle-ci connaît désormais un processus de normalisation largement déterminé au niveau international, ce que montre l'article de Philippe Danjou « **La normalisation comptable internationale par l'IASB** ». L'article expose plus précisément les origines du mécanisme d'harmonisation internationale des normes comptables IFRS dans le secteur privé, les modalités de fonctionnement de l'organisme qui édicte ces normes, la façon dont elles sont transposées dans la réglementation et l'état des lieux en matière d'adoption internationale. Le processus d'élaboration d'une norme dans ce cadre est illustré par l'exemple de la norme IFRS 16 sur les contrats de location.

L'article de Pierre Muller « **De la complexité des relations entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale** » analyse en détail le processus de passage ou de transformation de comptes établis selon la CE aux comptes selon les normes et principes de la CN. Les relations entre la CN et la CE sont souvent présentées comme une forme du passage entre micro-données et macro-données sur le champ des

entreprises. Toutefois, le passage de l'une à l'autre ne se résume pas, loin de là, à un simple processus d'agrégation. L'article s'appuie ainsi largement sur la pratique mise en œuvre par les comptables nationaux français depuis les années 70. Prenant acte de la complexité intrinsèque des relations entre CE et CN, ceux-ci ont mis en place un processus d'élaboration des comptes nationaux d'entreprises à partir des comptes élémentaires, que l'on peut caractériser de la façon suivante : agrégation, réorganisation et transformation des données. Cette pratique a certes évolué au cours du temps en fonction des changements de base successifs de CN et des transformations dans l'appareil statistique français mais sa philosophie générale est restée inchangée.

Il s'agit ensuite des relations entre CN et système de comptabilité et de finances publiques. L'article de Jean-Paul Milot « **Finances publiques, comptabilités et comptabilité nationale** », considérant l'exemple de la mesure de la dette et du déficit publics, montre que les mesures de ces notions dépendent du système comptable qui est utilisé : comptabilité budgétaire, comptabilité générale ou d'exercice de l'État et comptabilité nationale. Chaque système a sa logique et ses finalités propres. Après avoir analysé les caractéristiques des trois systèmes et les difficultés, voire les malentendus, que provoquent les tentatives de les utiliser sans tenir compte de leurs contraintes et de leurs limites, l'article cherche à montrer comment chacun de ces systèmes produit des données dont la portée et les limites sont déterminées par leurs objectifs.

Enfin, l'article de François Lequiller « **Quelques propositions d'amélioration technique sur les comptes des administrations publiques dans le SCN** » s'inscrit dans le cadre du Traité de Maastricht, qui a fait le choix de faire de la CN la référence technique pour le calcul des critères de déficit et dette publics. Ce choix a constitué un véritable défi pour les comptables nationaux et, au final, un succès d'après l'auteur. L'article vise ainsi à proposer un ensemble de réformes comptables à même de renforcer la pertinence de ce choix tout en se rapprochant de la comptabilité d'entreprise (CE) : introduction du concept de provisions, mise en avant de la dette en valeur nominale, convergence avec les principes de la CE sur plusieurs points, en particulier le traitement des plus ou moins-values et les critères de contrôle.

Le volume « Insee Méthodes » comprend également des articles sur **deux expériences nationales d'élaboration de comptes nationaux**, respectivement la France et la Tunisie.

Sont repris également en annexe le texte d'André Vanoli « **L'avenir du SCN dans une perspective large de systèmes d'information** », traduction française d'un texte paru dans la revue « *Income and Wealth* », de même que la synthèse de l'introduction de Pascal Combemale de la table ronde, organisée à la fin du colloque de 2017, **sur l'état de l'enseignement de la CN en France**.